



CSE RÉSEAU
DGIR SE

COMPTE-RENDU CSE

MAI 2026



Mise en navette Nurieux–Oyonnax

Lors du dernier CSE, la direction a présenté son projet de mise en navette de la ligne Nurieux–Oyonnax. Malgré quelques pages ajoutées au dossier depuis la première présentation en janvier, les réponses attendues par les agents et leurs représentants ne sont toujours pas au rendez-vous.

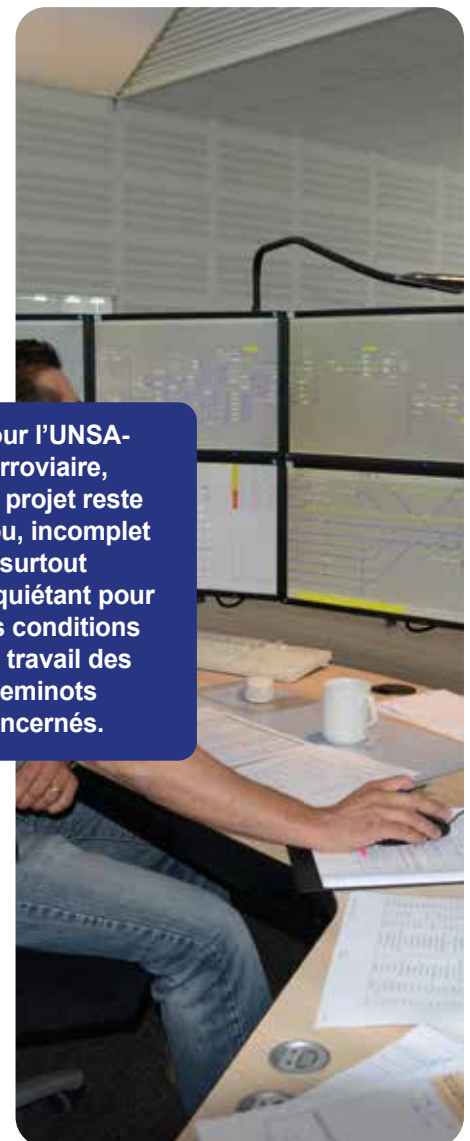
La direction tente de présenter ce projet comme une évolution maîtrisée.

Pourtant, les résultats du questionnaire RPS racontent une autre réalité :

- Une grande partie des agents ne comprend pas l'intérêt de cette réorganisation ;
- La majorité s'inquiète des futures conditions de travail ;
- 75 % des répondants de Bellegarde craignent une augmentation importante de la charge de travail ;
- Beaucoup redoutent une aggravation des situations perturbées et une gestion plus difficile des incidents.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, les agents circulation connaissent parfaitement leur secteur circulation, ses contraintes et ses fragilités. Ce sont eux qui assurent chaque jour la sécurité et la régularité des circulations. Leur parole doit être entendue.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, ce projet reste flou, incomplet et surtout inquiétant pour les conditions de travail des cheminots concernés.



La direction affirme que l'information des agents, les ateliers de formation ou la mise à jour des procédures permettront d'accompagner le changement.

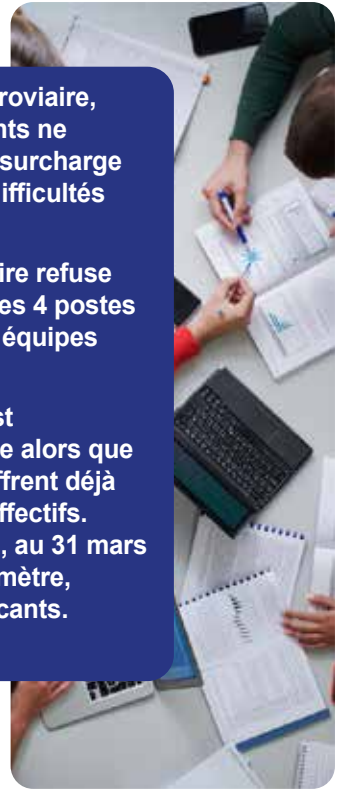
Mais sur le terrain, la réalité sera tout autre :

- Nouvelles procédures à intégrer ;
- Nouveaux logiciels à maîtriser ;
- Prise en attachement supplémentaire ;
- Augmentation des tâches ;
- Gestion des incidents plus complexe.

Pour l'UNSA-Ferroviaire, informer les agents ne supprimera ni la surcharge de travail ni les difficultés opérationnelles.

L'UNSA-Ferroviaire refuse la suppression des 4 postes de réserve des 4 équipes concernées.

Cette décision est incompréhensible alors que ces équipes souffrent déjà d'un manque d'effectifs. Pour information, au 31 mars 2026, sur ce périmètre, 7 postes sont vacants.



Un nouveau bâtiment CCR Alpes : un projet ambitieux, mais encore trop de zones d'ombre

Lors du dernier CSE, la direction a présenté le futur bâtiment de la CCR Alpes. Sur le papier, le projet affiche de belles ambitions : bâtiment bioclimatique, écoresponsable, équipé de panneaux solaires et photovoltaïques, récupération des eaux de pluie... Un projet moderne qui se veut exemplaire sur le plan environnemental.

Mais derrière cette vitrine séduisante, de nombreuses questions essentielles restent sans réponse.

L'UNSA-Ferroviaire déplore le manque d'informations concrètes permettant d'évaluer réellement le dimensionnement et l'organisation du futur site.

À ce jour, plusieurs éléments majeurs n'ont toujours pas été communiqués :

- Le nombre d'agents qui travailleront dans les locaux une fois la CCR et le CSS finalisés ;
- Le coût global du projet ;
- L'organisation des bureaux dans les deux salles d'exploitation ;
- Le nombre de places de parking réservées dans le futur parking G&C ;
- Ainsi que d'autres données indispensables à une vision claire du projet.



Pour l'UNSA-Ferroviaire, il est indispensable que des échanges constructifs soient engagés rapidement avec les représentants du personnel et les agents concernés. L'objectif est clair : éviter de reproduire les difficultés rencontrées lors des dernières mises en service de tels bâtiments.

Un projet d'une telle ampleur ne peut pas se construire sans transparence

ni concertation. Les agents doivent obtenir des réponses précises sur leurs futures conditions de travail et sur l'organisation du site.

L'UNSA-Ferroviaire continuera de porter ces demandes en CSSCT et restera vigilante sur l'évolution du dossier.



Projet de déménagement des personnels des sièges de l'Infrapôle et de l'Établissement infra circulation provence-Alpes-Côte d'Azur

Vos élus UNSA-Ferroviaire ont été consultés sur le sujet du déménagement des sièges de l'EIC et de l'Infrapôle PACA, avec pour finalité le positionnement pour ou contre ce projet.

Nous avons porté à la connaissance de la Direction vos inquiétudes recueillies lors de nos tournées dans les 2 sièges des établissements au travers d'une dizaine de questions ou de propositions. La synthèse de l'étude FOH et le rapport d'expertise présenté en séance par le cabinet Degest corroborent ces inquiétudes. À notre grand étonnement, la Direction n'a daigné répondre à aucune de nos questions, pourtant en lien direct avec la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents.

En l'absence de réponses, l'UNSA-Ferroviaire a voté contre ce projet.

Les travaux débuteront malgré tout en juillet, avec un déménagement prévu du 22 au 29 septembre 2026. La direction a précisé qu'il n'y aura aucun budget supplémentaire alloué à la QVTC des agents.

Les agents devront s'adapter à leurs nouvelles conditions de travail : le Flex Office et l'Open Space, avec une réduction de 41 % de leur espace

de travail. La logique financière a prévalu sur la dégradation des conditions de travail. C'est le salarié qui devient flexible.

Pour autant, l'UNSA-Ferroviaire continue d'œuvrer en local : une audience est déposée dans la foulée afin que des réponses claires et précises soient apportées sur les sujets suivants :

- La sûreté et la sécurité des trajets réalisés à pied ;
- Le sujet du stationnement des véhicules personnels ;
- La QVTC ;
- Le travail en open space.

Avec sa persévérance, l'UNSA-Ferroviaire a obtenu l'octroi de l'Indemnité spéciale mensuelle d'éloignement et le financement intégral de l'abonnement RTM sur une période de 2 ans.

Concernant les cas individuels et particuliers, l'entreprise s'est engagée à les étudier. Vos représentants locaux (Aurélié Chaudergue et Raphaël Noguera) restent à votre écoute et à votre disposition pour rencontrer vos dirigeants.



À vos côtés,
toute l'année !



VOS REPRÉSENTANTS UNSA-FERROVIAIRE

REPRÉSENTANT SYNDICAL



YOANN
SAUGUES

COLLÈGE EXÉCUTION TITULAIRE



ARNAUD
THOMAS
EIC BFC

COLLÈGE EXÉCUTION SUPPLÉANTE



Emilie COCOROCCHIO
EIC Languedoc
Roussillon

COLLÈGE MAÎTRISE TITULAIRES



JEAN-YVES
BELLORGET
EIC BFC



DELPHINE CROS
EIC Languedoc
Roussillon

COLLÈGE MAÎTRISE SUPPLÉANTS



PATRICE COULON
EIC Languedoc
Roussillon



MARIE-LAURE
VIVIER
EIC Alpes

COLLÈGE CADRE TITULAIRES



LIONEL
BUZIO
EIC Alpes



ANNUNZIATA
ANZALONÉ
Direction ZP Sud Est

COLLÈGE CADRE SUPPLÉANTS



RAPHAËL
NOGUERA
EIC PACA



EMMANUELLE
CES
Infrapôle BFC



GILLES
VIOUGEAS
Direction ZP Sud Est



ERIC BELLIERES
Infrapôle Auvergne
Nivernais



CYRILLE TIPHONNET
Infrapôle Languedoc
Roussillon



MICHEL
BOUCHEROT
EIV Bourgogne

POUR NOUS ADRESSER VOS QUESTIONS :

cse.zpse@unsa-ferroviaire.org

POUR CONSULTER LES PV DES RÉUNIONS CSE :

<https://snCF.sharepoint.com/sites/SNCF-Reseau-ZPSud-Est-Communication/SitePages/PV-CSE.aspx>

Prochain
CSE :
18 juin
2026



UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre – 75009 PARIS
federation@unsa-ferroviaire.org